

Association des propriétaires du lac Long de Saint-Élie-de-Caxton

APLL

CP 1058, Saint-Élie-de-Caxton (Québec), G0X 2N0

Courriel : info@laclong.org

Site Web : www.laclong.org



Quelques témoignages

L'Association a demandé, lors des assemblées générales annuelles 2013 et 2014, aux résidants qui le désiraient de lui faire parvenir un témoignage sur la vie au lac Long telle qu'ils l'ont vécue (souvenirs, anecdotes, impressions, etc.). Ces témoignages n'ont pas à être exhaustifs ni documentés historiquement.

Voici les témoignages reçus.

Témoignage de Jacques Defoy (1521, chemin des Lacs-Longs)

« Souvenirs de jeunesse au lac Long

Les années 50

Propriétaire d'une scierie à Trois-Rivières, mon père a acheté la « terre à bois » du lac Long en 1955/1956. La première fois que j'y suis venu, c'est à l'été de 1957. Je me rappelle qu'à cette époque ça nous prenait tout près d'une heure et demie pour nous rendre au lac à partir de Trois-Rivières. En effet, comme il n'y avait pas d'autoroute, nous devions traverser les villages des Vieilles Forges et de Saint-Étienne des Grès en plus de nous taper les vingt derniers kilomètres sur une route en gravier en très mauvaise condition. Il s'agissait, pour un jeune garçon comme moi, d'un long voyage.

Le chemin de ceinture n'existant pas, nous laissions la voiture près du chemin de servitude pour les îles et nous descendions à pied afin de monter à bord de la chaloupe à moteur que mon père avait cadennassé à un gros bouleau poussant au bord du lac. Il faut se rappeler qu'à cette époque le terrain où les propriétés sises actuellement aux numéros civiques 4960, 4920, et 4900 était cultivé et appartenait à monsieur François Lavergne. Celui-ci habitait une petite maison de ferme située du côté ouest de la route des Lacs, en face du numéro civique 4900.

Nous nous rendions de l'autre côté du lac, là où se situent actuellement les propriétés dont les numéros civiques sont le 1601 et le 1611 chemin des Lacs-Longs, car à cet endroit une partie de forêt avait été coupée et avait possiblement servi, à l'époque de la coupe de bois, de chantier de débitage d'arbres. On y retrouvait encore des amoncellements de brins de scie. Je me souviens également que monsieur Lambert, un ermite qui vivait au lac long et résidait là où se situe le numéro civique 5240 route des Lacs, y faisait pousser quelques pommes de terre.

Il y avait très peu de chalets à cette époque là. Ceux dont je me souviens étaient ceux qui étaient visibles de la chaloupe lorsque nous faisons la traversée; sur les îles, le curé Matteau, les Descoteaux,

et le petit chalet des Willett qui avait, semble-t-il, été transporté sur la glace jusque dans le fond de la baie des anglais. Il y avait aussi quelques autres chalets le long de la route 351 et d'un petit chemin de terre qui a servi à tracer le chemin de ceinture à partir de l'entrée de Saint-Mathieu. Je me souviens des chalets de monsieur Fratelli et de monsieur Richard.

Le début du chemin de ceinture en 1959

Les choses ont vraiment changé au lac Long, quand mon père a décidé de construire un chemin afin d'aller exploiter la forêt de sa terre à bois. Ce projet en fût un de longue haleine puisqu'il a dû rencontrer chacun des propriétaires de terrains sur lesquels devait passer le chemin afin d'obtenir leur permission et décider avec eux de l'endroit du tracé. Il en fait des téléphones et des rencontres et il a marché plusieurs fois le tracé avant que le premier coup de pelle puisse être donné. Mais ses efforts ont été récompensés et, à l'été 1959, il a enfin pu passer aux actes et ouvrir le chemin à partir de l'entrée de Saint-Mathieu jusqu'à la ligne de séparation des rangs VII et VIII, limite de sa terre à bois.

La coupe de bois

Au cours des hivers 59/60 et 60/61, deux bûcherons ont entrepris la coupe du bois. Bien avant leur temps et sans connaître les mesures environnementales qui sont prises maintenant lors de coupe de bois, ceux-ci ont procédé à une coupe sélective en prélevant seulement les tiges de certaines essences et d'un grand diamètre. De plus, tous les billots ont été transportés grâce à des « teams de chevaux » et empilés le long du chemin, dans les limites de la terre à bois de mon père. Je me souviens que c'était très impressionnant de voir ces « rouleaux » de billots le long du chemin.

Il y a lieu de souligner également que les deux bûcherons, originaires de Saint-Mathieu, s'étaient construit un petit camp dans lequel ils couchaient les soirs de semaine. Ils avaient également aménagé, de façon temporaire, une petite écurie pour leurs deux chevaux. Le vendredi soir, ils quittaient pour Saint-Mathieu dans un « sleigh » tiré par leurs chevaux.

Les années 60

À la fin du chantier, mon père a récupéré le camp des bûcherons, l'a fait retapé et transporté sur le terrain où je demeure maintenant (1521). Celui-ci nous a servi de chalet jusqu'à la fin des années 90. C'est à la même époque, probablement à l'été 1961, que mon père a fait construire le kiosque servant à nous abriter les jours de pluie et devenu depuis un point de repère sur le lac (le kiosque des Defoy).

Pendant plusieurs étés, jusqu'à la fin des années 60, nous avons entretenu le chemin grâce à un vieux camion que mon père laissait en permanence au lac et à l'arrière duquel était attaché une « gratte » qui servait à aplanir le chemin et à déterrer les roches trop dangereuses pour les carrosseries d'auto. Mon frère et moi suivions le camion afin de pousser dans le fossé les roches soulevées par la « gratte ». Je me rappelle également qu'à l'époque mon père, accompagné de mon frère, (moi j'étais trop jeune) faisait sauter à la dynamite les grosses roches et les crans rocheux qui longeaient le chemin. On pouvait se procurer de la dynamite en vente libre au coût de 1,00 \$ le bâton. Autre temps autre mœurs, n'est-ce pas!

Je me rappelle également que, dès que ce fut possible d'accéder à notre terrain en voiture, mon père a vendu le bateau à moteur. Environnementaliste avant le temps, je pense plutôt que mon père avait posé ce geste parce que ma mère avait une peur panique de l'eau. Plus tard il a acheté un pédalo pour

ma mère (beaucoup plus stable et moins rapide qu'un bateau à moteur) et une chaloupe à rames pour les enfants.

Je me souviens qu'au début des années soixante mon frère (de dix ans mon aîné) et moi nous passions une partie de nos vacances estivales au lac. Nous couchions dans le petit camp de bûcheron qui contenait toutes les « commodités » : lits, table, cuisinière au bois, lampe au pétrole, vaisselle, poêles et chaudrons. Nous devions aller chercher l'eau à pied à une source située près du numéro civique.1611 chemin des Lacs-Longs. Mon père nous apportait des victuailles une fois par semaine et nous laissait un peu d'argent afin que nous puissions acheter du pain (et quelques fois des brioches) au boulanger de Saint-Mathieu qui se rendait jusque chez nous en camion. À cette époque, nous allions toujours à Saint-Mathieu pour nos achats car le chemin de ceinture ne débouchait pas au petit lac Long. C'était plus rapide de se rendre à Saint-Mathieu qu'à Saint-Élie. D'ailleurs, lorsque nous arrivions de Trois-Rivières, nous passions toujours par le chemin Héroux, évitant ainsi le village de Saint-Élie. Il a fallu attendre les années 70 et la verbalisation du chemin pour que nous changions nos habitudes.

Enfin, je me souviens que mon frère, qui avait le début de la vingtaine, allait à l'occasion prendre une bière à l'auberge du lac Gareau (au Gareau comme on disait à l'époque). Nous traversions le lac à la rame et nous accostions là où se situe la maison du 5370 (qui n'existait évidemment pas). Comme j'étais trop jeune pour entrer dans un bar, j'attendais donc mon frère dans la chaloupe en pêchant du « carpet soleil ».

Il nous arrivait également de faire des ballades en chaloupe sur le lac et nous nous rendions souvent vers le petit lac Long en passant très lentement près du camp des guides. Mon frère était en âge de regarder les filles et semblait intéressé par les « cheftaines ».

Mais nous n'avons jamais été invités à accoster, celles-ci étant très bien encadrées par l'aumônier. Au cours de cette balade, nous nous rendions jusqu'à la « dam » séparant le petit et le grand lac long et dont la structure de bois était encore debout. Je ne me souviens pas d'avoir croisé à cette époque des embarcations à moteur. Celles-ci sont apparues sur le lac à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix avec l'arrivée massive des villégiateurs.

Mes souvenirs à partir du début des années soixante-dix jusqu'au milieu des années deux mille sont beaucoup moins abondants, car durant cette période je vivais à Québec et je ne venais pas souvent. Je laisse la chance à d'autres de nous faire part de leurs souvenirs pendant cette période. »

Témoignage de Robert Matteau (1811, chemin des Lacs-Longs)

« Souvenirs d'enfance »

Quand je remonte à mes souvenirs d'enfance, le lac Long reste toujours bien présents à ma mémoire. Les étés de baignades et de feux de camp, les weekends d'hiver au chalet à porter nos vivres sur un traîneau, à glisser et patiner sur le lac. Par un hiver des années 60, l'absence de neige et le froid intense avait transformé le lac en un miroir de glace, pour une des rares fois, la veille de Noël nous avions patiné sur toute la surface du lac et ce pendant plusieurs jours.

Notre point de rencontre familiale dès année 1950-1960, c'était le chalet de mon grand oncle le curé Matteau. La maison du 5010, route Des Lacs, bien que rénovée, a conservée son cachet d'antan, mais la petite chapelle n'est plus; ses fondations et murs supportent maintenant une maison.

En fait, la petite chapelle n'a jamais vraiment servi à des fins eucharistiques. L'église de Saint-Élie n'aimait pas l'idée de diviser les fidèles de la paroisse. Finalement, la chapelle a été convertie en remise pour les chaloupes, au grand désarroi de mon grand oncle.

Par un beau soir d'été 1954, en veillant sur la galerie, le bon curé Matteau dit à mon père, écoute mon Léo-Paul, tu devrais parler au père Lavergne et acheter un de ses lots en face de l'autre côté du lac. Vous pouvez imaginer, à cette époque, le chemin des Lacs-Longs ou chemin de ceinture n'existait pas; il n'y avait pas de chalet, tout était que de la forêt.

Le 15 septembre 1954

M. François Lavergne de Saint-Élie-de-Caxton vend à mon père, Léo-Paul Matteau, un terrain boisé en bordure du grand lac Long désigné par une partie du lot #12 du 8^{ième} rang. La dimension du terrain environ 1 500 pieds sur le lac par 600 pi de profondeur, valeur de la transaction 400 \$.

Suite à la transaction, certains parents et amis trouvaient ridicule de dépenser autant d'argent pour un terrain si isolé et difficile d'accès.

Par la suite, en 1955-1956, le premier chemin d'accès fut ouvert et ceinturant le lac entre le chemin principal côté du lac Gareau et le lot de M. Eddy Defoy correspondant aujourd'hui au numéro civique 1521 du chemin des Lacs-Longs.

Un fait inusité, 22 octobre 1962

Le Club Winchester, question de revendiquer certains acquis, envoyait une lettre aux quelques propriétaires des terrains ou lots, les informant d'un jugement de la cour Supérieure de Trois-Rivières du 11 juin 1937, qui se résumait comme suit :

▪ « Le Club Winchester revendique les droits exclusifs consentis lors de l'acte de vente des lots de terre du 11 mars 1893. Par conséquent, l'usage que vous faites actuellement de cette partie de votre propriété, soit des activités de baignade, de pêche et de construction de chalet, enfreint les droits du club et qu'il se verra dans l'obligation de faire valoir ses droits. »

Droits exclusifs du Club :

« Pour tous et chacun des membres du Club Winchester et leurs employés, du droit exclusif de pêche dans tous et chacun des lacs (dont le grand lac Long) situés sur les lots de terre décrits et vendus. De passer et occuper à leurs convenances une étendue de terre d'au moins un demi arpent de largeur de tous et chacun des dits lacs.

Par contre, tous les bois existants sur ce demi-arpent sont la propriété des dits acquéreurs. Ils auront le droit à l'abattage, coupe et flottage du bois sur les dits lacs, sans que les dits membres du dit Club puissent s'en plaindre. »

Finalement, suite à des recherches légales, c'est une petite close de l'acte de vente par *la corporation de St-Élie à Édouard Carufel daté du 2 juin 1894* qui accordait aux futures acquéreurs des lots le

droit d'accès aux différents lacs à des fins récréatives qui permit de résoudre le litige. Par la suite, le Club Winchester laissa tomber ses revendications. Mais les droits exclusifs du Winchester sont toujours là sur papier* !

* Note : Ces revendications du Club Winchester sont sans doute en lien avec la réserve des trois chaînes apparue en 1888 mais abolie en 1987. Consultez le document « La réserve des trois chaînes » à l'onglet **Histoire du lac**.

Les temps ont bien changé, les terrains vacants sur le bord du lac sont choses du passé ou presque et la vocation du Club Winchester a changé au fil des décennies.

Milieu des années 60

Je me souviens de la tournée du curé de Saint-Élie-de-Caxton, l'abbé Perron, qui profitait de la saison estivale pour faire la tournée des lacs avec un scooter et rencontrer ses fidèles, les bénir et repartir avec la dime.

Par contre, un été par une journée torride, tout le monde vêtu de son maillot bain, notre quiétude fut soudain dérangée par le bruit du scooter du curé Perron s'approchant du chalet ce qui attira notre attention; en moins de deux, nous avons disparu, cachés sous les lits et confinés dans des garde-robes minuscules, tout en espérant que le bon curé s'en retourne sans demander son dû, ce qu'il fit au grand soulagement de tous. *Que Dieu nous pardonne !*

Électricité au lac Long, chemin de ceinture

Les résidences localisées autour du chemin de ceinture, à l'époque le chemin n'avait pas de nom, ont été branchées par Hydro au milieu des années 60; par contre, seulement les chalets situés en bordure du chemin, soit à moins d'une distance de poteau, furent branchés.

Chez les Matteau, pas chanceux, nous étions à 3 poteaux de distance de la ligne d'Hydro qui longeait le chemin de ceinture. Finalement en 1967, l'année de l'Expo, fut l'année de l'électricité chez les Matteau; après de longues discussions avec Hydro, les poteaux furent installés et l'électricité suivit au grand plaisir de ma mère qui finit par prendre goût à la vie de riveraine.

Coupe de bois

Dans les années 60, la famille De Charette du village voisin, propriétaire de lots à bois au lac Long, furent parmi les derniers à effectuer des coupes de bois massives au lac long.

La petite maison située au 1980, chemin des Lacs-Longs est l'endroit exact où étaient situés le camp de bucherons principale et l'écurie de M. Clément De Charette. Des chevaux me direz-vous ? Hé oui, des chevaux pour sortir les billots sur les parties de terrain les plus accidentés. Les bucherons occupaient le camp tout l'hiver, Je me souviens y être entré, le poêle à bois chauffé à rouge, un endroit sombre mais rendu chaleureux par la présence de M. De Charette père.

Un autre camp secondaire plus isolé en forêt près du lac des Îles était aussi utilisé par les bucherons de l'époque. Je me souviens étant jeune m'y être rendu avec mon père. Il reste sans doute des vestiges de ce campement perdu en forêt. Par contre, le chemin d'accès que nous avons baptisé le « Chemin des Jobbers » existe toujours et traverse la forêt entre le lac Long et le lac des Îles.

Par la suite, les bucherons ont quitté et la montagne dénudée s'est régénérée au fil des ans. Mais avant que la forêt ne reprenne ses droits, des arpents de framboisiers ont occupé le site déboisé. C'était les étés 66 à 70, les années de la framboise; je revois encore maman, mes tantes et d'autres « chaletiers » (car à l'époque le mot riverain n'existait pas) s'aventurant dans les sous-bois et cueillant des framboises à volonté.

Années 70 : le trou de la honte

Début 1970, faute d'accord entre les quelques résidants de l'époque et le propriétaire du lot sur lequel le chemin de contour avait été tracé, le proprio en colère sort l'excavatrice et creuse un trou énorme dans le milieu du chemin.

Donc une bonne partie des résidants n'avait plus accès à leur chalet; mais le problème, c'est que ceux qui étaient déjà au chalet ne pouvaient plus sortir car le chemin de ceinture s'arrêtait à l'extrémité du terrain de M. Defoy

QUELLE HONTE POUR LES RÉSIDANTS.

Le journal Le Nouvelliste en a fait sa Une, avec photo à l'appui, montrant le curé de Saint-Élie-de-Caxton disant la messe du dimanche dans le fond du trou question de calmer les esprits échauffés des riverains.

Le lendemain, faute d'appui et question de relâcher la pression, on redonna l'accès aux riverains. Les mois qui suivirent firent place aux discussions et disputes de toutes sortes.

Après des plusieurs rencontres orageuses, dont une où le proprio récalcitrant se retrouva les pantalons en bas des genoux : **quel honte** .Un incident banal, mais dont plusieurs anciens présents à cette rencontre se souviendront, mais qui amorça le règlement de cette malheureuse histoire de chemin de ceinture.

Pas longtemps après la soirée pantalon, le chemin de ceinture du grand et petit lac Long fut verbalisé au milieu des années 70, en d'autres mots, **donné** à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Conclusion

Aujourd'hui, comme beaucoup des premiers pionniers du lac, mon père n'est plus pour me rappeler les bons moments vécus mais surtout l'histoire de ce beau lac Long. En lisant ces quelques lignes, certains d'entre vous se rappelleront des brides d'histoires et de faits cocasses racontés par leur parents ou amis. Une belle initiative serait de faire un recueil de vos souvenirs et d'histoires de ce beau lac Long question de les partager à vos enfants et petits enfants, comme mon père l'a fait pour nous.

De nos jours, les riverains sont très sensibles à la protection de notre environnement, la qualité de l'eau est essentielle pour assurer notre qualité de vie. Les plus anciens résidants se souviennent sans aucun doute de l'eau cristalline du lac et des fonds réfléchissants la lumière du soleil. Pour moi, c'est un des beaux souvenirs d'enfance. De là, l'importance pour tous les résidants de faire leur part pour préserver notre lac. »

**Témoignage de Michelle Roy
(ancienne résidante au 5320, route des Lacs)**

« Histoire du Petit lac Long

Oui, il y a très longtemps, à cause des coupes de bois, on a fait une digue séparant une petite partie au bout du lac Long. Le remblais de roches et de terre qui séparait « le petit » du « grand », existe toujours, et s'est élargi avec les années. Il y avait, dans le temps, des coupes de bois et une cabane de gardien, qui a fini par disparaître (mais je me souviens de l'avoir vue et d'y être entrée). Le lac appartenait au Club Winchester, lequel avait fait un passage, un petit barrage en bois avec une porte qu'on pouvait lever, ceci afin de maintenir le niveau de l'eau et garder les poissons (les achigans ont été ensemencés par les gens du Winchester, et il y en a encore dans le lac Long). On l'ouvrait tard le printemps. Mais comme l'eau du grand lac montait et emportait régulièrement les quais... un jour mon père, exaspéré, est allé avec un ou deux de mes frères et ils ont abattu la porte qui se levait avec un long madrier.

C'était dans les années 50. J'étais adolescente, à l'époque, je me souviens de tout cela. »

Prochains témoignages

Si vous voulez partager un témoignage en lien avec la vie au lac Long et son l'histoire, rédiger un texte en format Word et l'envoyer à webmestre@lalong.org.

Nous assurerons la révision linguistique de votre texte et l'ajouterons aux témoignages déjà en ligne.